

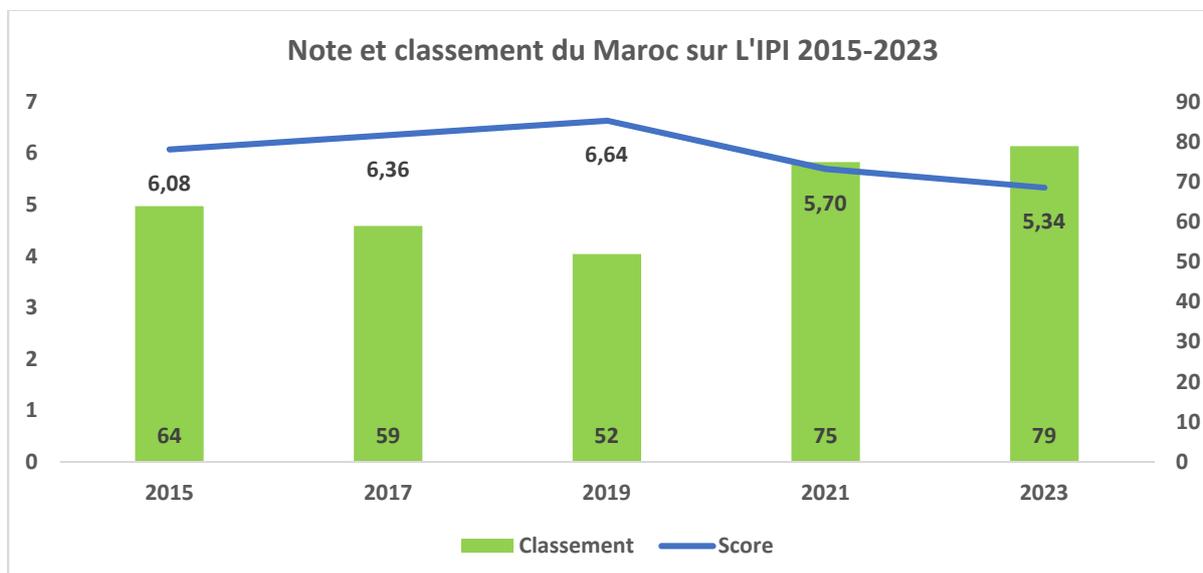
## INDICE D'INTEGRITE PUBLIQUE (IPI)

*Note d'information, || 15.12.2023*

### 1. Principaux constats pour le Maroc :

- **L'Indice d'Intégrité Publique (IPI)** est un indice composite, qui vise à donner une image objective et complète de l'état de la lutte contre la corruption dans 116 pays à travers la mesure du niveau de l'intégrité publique.
- En 2023, le Maroc a enregistré un recul en note et en classement par rapport à l'édition de l'année 2021 ;
- Le note du Maroc en 2023 est de 5.34/10, elle toujours inférieur à la moyenne mondiale 6.06/10 ;
- Sur les 116 pays évalués, le Maroc s'est classé 79<sup>ième</sup>, en perdant 4 rangs par rapport à l'édition de 2021 ;
- Entre 2021 et 2023, au niveau des composantes de l'IPI, le Maroc a enregistré une régression au niveau de « **Indépendance judiciaire** », « **services en ligne** », « **Transparence budgétaire** » et « **Liberté de la presse** », il a progressé sur les composantes « **Transparence de l'Administration** » et le « **E-citoyens** » ;
- Au niveau des régions MENA et l'Afrique, le Maroc se classe respectivement 5<sup>ième</sup> /10 et 4<sup>ième</sup>/31.

### 2. Résultats du Maroc



### Note du Maroc sur les composantes de l'IPI entre 2021 et 2023

